

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT CHRIST BRIOST**

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Publié le 
ID : 080-218006609-20230706-DEL_04_060723-DE

Séance du 6 juillet 2023

Délib. n° 04/060723

L'An deux mil vingt trois, le trois mai à dix neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 11

Présent(s) : 8

Pouvoir(s) : 2

Date de convocation :

15/06/2023

Secrétaire de séance :

Mme SZAREK France

Etaient présents :

Mr BELLARD Joël	Mr LABRUYERE Renaud	Mr LEPOIX Pierre
Mr BIGOT Arnaud	Mr BURLAT Julien	Mr DEVAUX Maxime
Mme SZAREK France	Mme GRIMAUX Brigitte	

Absent(s) excusé(s) : Mme LESTURGEZ Mylène, Mme LECAT Vanessa, Mme GRIMAUX Brigitte, Mme GRIFFON Brigitte

Pouvoir(s) : Mme LECAT Vanessa à Mr BURLAT Julien
Mme LESTURGEZ Mylène à Mr LEPOIX Pierre

**Objet : Participation à la formation au permis B pour les
agents titulaires dans le cadre des plans d'actions QVT à
mettre en place**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Le permis de conduire constitue un atout incontestable pour l'accès à l'emploi et à la formation. Néanmoins, l'obtention du permis de conduire nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous.

Ainsi, pour favoriser la mobilité des agents titulaires communaux, et dans le cadre des plans d'actions QVT à mettre en place, il est proposé au Conseil Municipal de participer partiellement au financement du permis de conduire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- adopte la proposition de Monsieur le Maire,
- autorise Monsieur le Maire à prendre en charge le coût de la formation au permis de conduire à hauteur de 800 €, sur présentation d'une facture établie à l'ordre de la mairie de Saint Christ Briost.
- autorise le maire à inscrire au budget les crédits nécessaires.

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Joël BELLARD

